



STATUTS DE L'ASSOCIATION DE COMMUNES POLICE REGION MORGES

AMENDEMENT DE L'ARTICLE 26 ALINEA 4

CHAPITRE III CAPITAL - RESSOURCES - COMPTABILITE - ARCHIVES

Art 26 Capital et emprunts - Alinéa 4

Le plafond d'endettement est fixé à CHF 3'500'000.00 (trois millions cinq cent mille).

Adopté par la Municipalité de Buchillon le

au nom de la Municipalité

Le syndic

La secrétaire

Robert Arn

Claudine Gerardi-Zürcher

Approuvé par le Conseil communal de Buchillon le

au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Andrea Uffer

Sandra Breitling

Adopté par la Municipalité de Lussy-sur-Morges le

au nom de la Municipalité

Le syndic

La secrétaire

Pierre Jaberg

Murielle Vesin

Approuvé par le Conseil général de Lussy-sur-Morges le

au nom du Conseil général

Le président

La secrétaire

Jean Tétaz

Véronique Grandjean

Adopté par la Municipalité de Morges le

au nom de la Municipalité

Le syndic

Le secrétaire

Vincent Jaques

Giancarlo Stella

Approuvé par le Conseil communal de Morges le

au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Baptiste Muller

Tatyana Laffely Jaquet

Adopté par la Municipalité de Préverenges le

au nom de la Municipalité

Le syndic

Le secrétaire

Guy Delacrétaz

Patrick Crausaz

Approuvé par le Conseil communal de Préverenges le

au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Charles A. Iffland

Claude de Titta

Adopté par la Municipalité de Saint-Prex le

au nom de la Municipalité

Le syndic

La secrétaire

Daniel Mosini

Ariane Guyomard

Approuvé par le Conseil communal de Saint-Prex le

au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Alain Jouffrey

Chantal Courtais-Rey

Adopté par la Municipalité de Tolochenaz le

au nom de la Municipalité

Le syndic

La secrétaire

Salvatore Guarna

Sylvie Baruchet

Approuvé par le Conseil communal de Tolochenaz le

au nom du Conseil communal

Le président

La secrétaire

Christian Mongenet

Monique Robin

Approbation par le Conseil d'Etat

Approuvé par le Conseil d'Etat dans sa séance du _____

L'atteste, le Chancelier :